

Note aux rédactions

Fermeture du pont de Looberghe (RD 11) à Bourbourg et à Looberghe à compter de ce jeudi 11 juin 2020

Suite à l'annonce de travaux préliminaires à la pose d'équipements de sécurité (portiques et feux tricolores) sur le pont de la RD 11 à Bourbourg (franchissement la dérivation de la Haute-Colme) par voie de communiqué le mardi 9 juin 2020, le Département du Nord a reçu le planning d'intervention de l'entreprise. **En raison de la période d'urgence sanitaire, la pose des potences ne pourra pas intervenir avant fin août 2020.**

Dans l'attente, et malgré les dispositions prises sur site et les contrôles des services de gendarmerie, il est constaté que le franchissement de l'ouvrage par des véhicules supérieurs à 3,5 tonnes se poursuit.

Devant la dangerosité de cette situation (déformation ou rupture de pièces métalliques pouvant mener à l'effondrement de l'ouvrage), il a été décidé d'interdire tout trafic routier jusqu'à l'implantation des portiques. Seuls les piétons et cyclistes seront autorisés à passer sur le pont.

Les usagers pourront emprunter les déviations suivantes :

Pour les poids-lourds et les véhicules légers, dans le sens Looberghe vers la RD 300

Emprunter la RD 3 entre Looberghe et la RD 110, puis la voie communale (territoire de Cappelle-Brouck) entre la RD 110 et le giratoire avec la RD 300, puis la RD 300. Et inversement.

Pour les ensembles agricoles et les voitures sans permis, dans le sens Looberghe vers la RD 300

Emprunter la RD 3 entre Looberghe et la RD 110, puis la voie communale (territoire de Cappelle-Brouck) entre la RD 110 et le giratoire avec la RD 300, puis la RD 46 entre Cappelle-Brouck et l'entrée de Bourbourg (RD 11), puis la RD 11 entre la RD 46 et la RD 300. Et inversement.

Ces nouvelles dispositions interviendront ce jour : en parallèle, des études sont en cours pour détailler les différents scénarii de reconstruction ou de confortement de l'ouvrage actuel.